

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un budget exonéré de charges pour récompenser ses salariés : AmHappy aide les dirigeants de TPE et PME à faire des économies tout en valorisant leurs équipes

Sans charges sociales, la Tirelire AmHappy permet aux dirigeants de verser à leurs salariés un budget dédié aux activités sociales et culturelles : cinéma, théâtre, concerts, sport, voyages.

Pour en mesurer l'intérêt, AmHappy met à leur disposition un simulateur gratuit. En deux informations, il compare le coût d'une augmentation de salaire à celui de la Tirelire. En bonus pour les équipes, un pouvoir d'achat renforcé.

Les dirigeants de petites entreprises doivent concilier les attentes de leurs équipes et leurs capacités financières. Beaucoup ignorent encore qu'ils peuvent verser à leurs salariés un budget dédié aux activités sociales et culturelles, sans charges sociales.

Le simulateur AmHappy leur montre en quelques secondes ce que ce choix leur fait économiser.

AmHappy,
solution d'avantages salariés
pour TPE/PME et élu(e)s CSE



100 € pour le salarié, combien pour l'entreprise ?

Pour qu'un salarié perçoive 100 € net de plus par mois grâce à une augmentation, l'entreprise débourse environ 184 € une fois les cotisations ajoutées.

Avec la Tirelire, c'est gagnant-gagnant : 1 € versé, c'est 1 € payé par l'entreprise et 1 € perçu par le salarié.

Soit 10 080 € économisés sur l'année pour une équipe de 10 personnes, pour exactement le même montant reçu par les salariés.

C'est ce que calcule le simulateur AmHappy. Le dirigeant indique le montant envisagé et son nombre de salariés. Il obtient aussitôt :

- **L'économie réalisée par mois pour un salarié ;**
- **L'économie réalisée sur l'année pour toute l'équipe ;**
- **Une estimation adaptée à son entreprise, qu'il dirige une structure de 5 ou de 20 personnes.**

Le dirigeant peut verser jusqu'à 2 591 € par an et par salarié sur la Tirelire, le plafond autorisé.

Pour un même effort budgétaire, elle donne plus. Elle ne remplace pas une augmentation, elle permet d'aller plus loin.



Pour le dirigeant : les avantages d'un grand groupe, en toute simplicité

Premier avantage pour le dirigeant : l'exonération de charges. Chaque euro versé sur la Tirelire lui coûte un euro, sans cotisations patronales.

Pour une petite entreprise, c'est un dispositif particulièrement avantageux : elle fait plus pour ses équipes sans alourdir sa masse salariale.

Avec AmHappy, une TPE ou une PME offre à ses salariés ce que propose un grand CSE. En plus de la Tirelire, le dirigeant peut mettre en place des chèques cadeaux, des titres-restaurant et d'autres avantages, dans les limites d'exonération fixées par l'URSSAF.

Une gestion simplifiée, un accompagnement à chaque étape

Tout se gère depuis un espace gestionnaire, entièrement repensé pour plus de fluidité. Le dirigeant fixe les budgets en quelques clics, sans démarche administrative complexe.

AmHappy l'accompagne aussi sur le cadre réglementaire. Les équipes l'aident à attribuer ses avantages dans le respect des règles de l'URSSAF, pour qu'il en profite en toute sérénité.

Résultat pour l'entreprise :

- Des équipes récompensées sans alourdir les charges ;
- Des salariés fidélisés ;
- Un argument de poids pour recruter face à la concurrence ;
- Une marque employeur renforcée.



Un budget vraiment utilisé par les salariés

Un avantage n'a de valeur que s'il est utilisé. AmHappy a donc tout réuni dans une application mobile, refondue cette année pour plus de simplicité.

Le salarié y retrouve plus de 500 000 bons plans remisés : courses, shopping, sport, vacances, sorties. Ses billets sont stockés directement dans l'application et lui sont aussi envoyés par e-mail.

Pour dépenser sa Tirelire, il dispose de la carte avantage, la dernière innovation d'AmHappy. Il profite ainsi d'une remise, puis règle avec sa Tirelire : les deux avantages se cumulent.

AmHappy enrichit son catalogue en continu et informe régulièrement les salariés des nouveaux bons plans. Le budget du dirigeant ne dort pas, il profite réellement à ses équipes.

Plus de 1 000 € de pouvoir d'achat supplémentaire par an pour une famille de quatre personnes

Selon une estimation réalisée par AmHappy en février 2026, une famille de quatre personnes peut gagner plus de 1 000 € de pouvoir d'achat par an grâce aux seuls bons plans.

Ce calcul repose sur une consommation type (courses chaque semaine, quelques sorties au cinéma ou en parc de loisirs) et varie selon les habitudes de chaque foyer.

Le mot d’Adrien Mahaut, fondateur d’AmHappy

> *« Les dirigeants de TPE veulent récompenser leurs équipes, mais beaucoup ne savent pas qu’ils peuvent le faire sans payer de charges. Notre simulateur leur donne la réponse en quelques secondes, chiffres à l’appui. Ensuite, nous nous occupons de tout pour que ce soit simple, conforme et vraiment utile à leurs salariés. »*





À propos d'AmHappy

AmHappy est une solution d'avantages salariés pour les dirigeants de TPE et PME et les élu(e)s de CSE.

Elle réunit dans une même offre plus de 500 000 bons plans remisés, la Tirelire, un budget exonéré de charges pour les activités sociales et culturelles, ainsi que des chèques cadeaux et des titres-restaurant.

Plus de 2 000 dirigeants et plus de 35 000 adhérents utilisent aujourd'hui AmHappy.





HAm Happy

Pour en savoir plus

Site web

Contact presse

Alice Delacroix-Verchet

alice@edissio.com

09 52 93 08 31

Réalisé par **Mon studio graphique**